



Communiqué de presse

Paris, le 25 octobre 2019

AXA va céder AXA Banque Belgique, et conclure un accord de distribution de long terme de produits d'assurance avec Crelan Banque

- **Poursuite de la simplification** du profil d'AXA, en ligne avec le plan stratégique Ambition 2020
- Développement de **nos segments cibles**
- Renforcement du bilan du Groupe AXA avec une contribution positive attendue de **4 points sur le ratio de Solvabilité II**

AXA annonce aujourd'hui avoir conclu un accord afin de céder ses activités bancaires en Belgique, AXA Banque Belgique, à Crelan Banque ("Crelan").

Selon cet accord, AXA céderait 100% d'AXA Banque Belgique à Crelan, pour un montant total de 620 millions d'euros, comprenant (i) un montant de 540 millions d'euros¹ en numéraire, et (ii) le transfert de 100% de Crelan Insurance (valorisée à 80 millions d'euros) à AXA Belgique. Crelan Insurance est la compagnie d'assurance de Crelan, offrant des produits de prévoyance liés aux prêts accordés par Crelan.

Par ailleurs, AXA et Crelan ont conclu un accord de distribution de long terme en assurance dommages et prévoyance², étendant ainsi l'accord existant entre AXA Banque Belgique et AXA Belgique à l'intégralité du réseau bancaire de Crelan.

« Cette transaction marque une nouvelle étape importante dans la mise en œuvre de notre plan stratégique Ambition 2020, qui privilégie les activités pouvant atteindre une taille critique, tout en poursuivant la simplification du profil du Groupe », **a déclaré Thomas Buberl, Directeur général d'AXA.**

« Nous sommes heureux de voir perdurer le lien historique entre AXA Banque Belgique et notre Groupe, en conservant l'accord de distribution existant, élément essentiel de cette transaction, et d'étendre ce partenariat à l'ensemble du réseau de Crelan. Couplé avec le transfert de l'activité assurantielle de Crelan au Groupe AXA, nous renforçons notre leadership en Belgique dans nos segments cibles. »

« Nous sommes convaincus qu'AXA Banque Belgique bénéficiera fortement de son rapprochement avec Crelan, s'appuyant sur des économies d'échelle et sur leurs offres de produits respectives. »

« Je voudrais remercier l'équipe dirigeante d'AXA Banque Belgique ainsi que toutes les équipes pour leur engagement et contribution au fil des années, et nous leur souhaitons un réel succès au sein du Groupe Crelan. »

¹ Sujet à une clause d'ajustement du prix à la finalisation de la transaction.

² Assurance emprunteur relative à des prêts immobiliers, prêts à la consommation et prêts aux entreprises.



Impacts financiers

- La transaction devrait avoir un impact positif sur le ratio de Solvabilité II du Groupe AXA d'environ 4 points ;
- La transaction devrait également générer un élément négatif non-récurrent affectant le résultat net³ à hauteur de 0,6 milliard d'euros dans le compte de résultat consolidé du Groupe AXA pour l'année 2019 ;
- Le résultat opérationnel généré par AXA Banque Belgique s'est établi à 47 millions d'euros⁴ en 2018.

En outre, AXA prendra une participation minoritaire de 9,9%⁵ dans Crelan NV⁶ et AXA Banque Belgique, pour un investissement total de 90 millions d'euros, qui sera entièrement financé par le rachat par Crelan, pour 90 millions d'euros, des obligations convertibles et contingentes préalablement émises par AXA Banque Belgique et souscrites par le Groupe AXA.

La finalisation de la transaction est soumise aux conditions habituelles, notamment l'obtention des autorisations réglementaires, et devrait avoir lieu au cours du deuxième trimestre 2020.

³ L'élément affectant le résultat net est établi uniquement sur la base du montant à recevoir en numéraire ainsi que la valorisation de Crelan Insurance, et ne prend pas en compte la valeur relative à l'accord de distribution de produits d'assurance avec AXA Banque Belgique, et étendu à Crelan.

⁴ Excluant les impacts favorables des éléments non-récurrents à hauteur de 36 millions d'euros.

⁵ Crelan dispose d'une option d'achat pour acquérir les titres de Crelan NV et d'AXA Banque Belgique détenus par AXA.

⁶ Crelan NV est la filiale de Crelan Co en charge des activités bancaires.



A propos d'AXA Banque Belgique

AXA Banque Belgique est la 6^{ème} banque belge en termes d'actifs (27 milliards d'euros, dont 20 milliards d'euros de prêts à la clientèle). AXA Banque Belgique offre une gamme de produits bancaires aux particuliers et d'investissement à près de 860 000 clients, principalement sous forme de prêts, de solutions d'investissement, d'opérations bancaires courantes et de comptes de dépôts. Au 31 décembre 2018, la société comptait 790 employés, et distribuait ses produits à travers un réseau d'environ 550 agences bancaires à travers la Belgique.

Il n'existe pas de lien direct entre AXA Banque Belgique et les autres activités bancaires du Groupe AXA, notamment en France et en Allemagne, qui ne seront pas affectées par cette transaction.

A propos de Crelan Banque⁷

Crelan est une banque coopérative, directement détenue par ses clients à travers CrelanCo. En 2018, Crelan, incluant sa filiale Europabank, était la 7^{ème} banque de Belgique en termes d'actifs (20,4 milliards d'euros) et comptait 16,7 milliards de crédits. La banque offre, à près de 920 000 clients, une gamme de services financiers aux particuliers et aux PME, s'appuyant sur un réseau de 633 succursales, avec une présence importante dans la région des Flandres. Les agents exercent également une activité d'intermédiaire d'assurance, proposant une gamme de produits d'assurance dommages et de d'assurance vie, épargne, retraite.

A propos de Crelan Insurance⁷

Crelan Insurance est la société d'assurance du Groupe Crelan. Elle fournit des produits de prévoyance à destination des clients de Crelan, relatifs à des prêts immobiliers, prêts aux entreprises ou prêts à la consommation. En 2018, la société a généré 28 millions d'euros de primes, dont 92% liées à de l'assurance de prêts immobiliers. Le résultat net s'est élevé à 5,5 millions d'euros en 2018.

⁷ Source: Rapport Annuel 2018 de Crelan



A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 171 000 collaborateurs au service de 105 millions de clients dans 61 pays. En 2018, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 102,9 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 6,2 milliards d'euros. Au 31 décembre 2018, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 424 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : Principles for Sustainable Insurance) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs :	+33.1.40.75.48.42
Andrew Wallace-Barnett :	+33.1.40.75.46.85
François Boissin :	+33.1.40.75.39.82
Mikaël Malaganne :	+33.1.40.75.73.07
Mathias Schvallinger :	+33.1.40.75.39.20
Alix Sicaud :	+33.1.40.75.56.66

Relations actionnaires individuels :	+33.1.40.75.48.43
---	--------------------------

Relations presse :	+33.1.40.75.46.74
Julien Parot :	+33.1.40.75.59.80
Farah El Mamoune :	+33.1.40.75.46.68
Jonathan Deslandes :	+33.1.40.75.97.24

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :
axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements

Notations sociétales du Groupe AXA :
axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques

INFORMATIONS JURIDIQUES IMPORTANTES ET AVERTISSEMENT RELATIF AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations figurant dans le présent rapport peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA figure en Partie 4 – « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives et réglementaires applicables.